

SARTHE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/06/2014

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

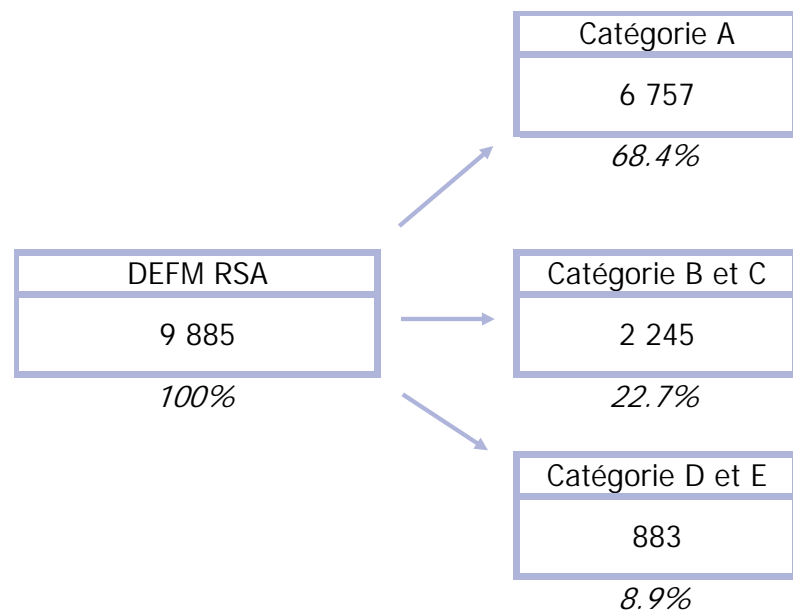
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2014, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 9 002 (9 885 en incluant les catégories D et E), soit une légère amélioration par rapport au mois dernier (-0,1% ; -5 par rapport à fin mai 2014).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20,1% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (68,4%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,2% contre 22,7%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – SARTHE



En Pays de la Loire, à fin juin 2014, on dénombrait 50 484 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2014, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 11,1% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +4,3% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

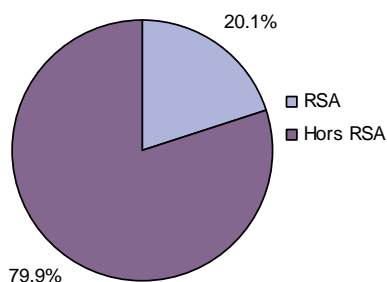


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 9 900 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (68,4% sont en catégorie A, 22,7% en catégories B et C).

En juin 2014, 9 885 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,1% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (84,4%). Parmi ces droits payables, 66,6% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois l'évolution est à la hausse pour chacune des catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+22,9%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	909	4 690	499	659	6 757	9.8%
Catégorie B	223	230	455	351	1 259	10.7%
Catégorie C	276	137	119	454	986	19.1%
TOTAL A,B,C	1 408	5 057	1 073	1 464	9 002	10.9%
Catégorie D	67	61	23	66	217	8.0%
Catégorie E	97	143	84	342	666	22.9%
TOTAL	1 572	5 261	1 180	1 872	9 885	11.5%

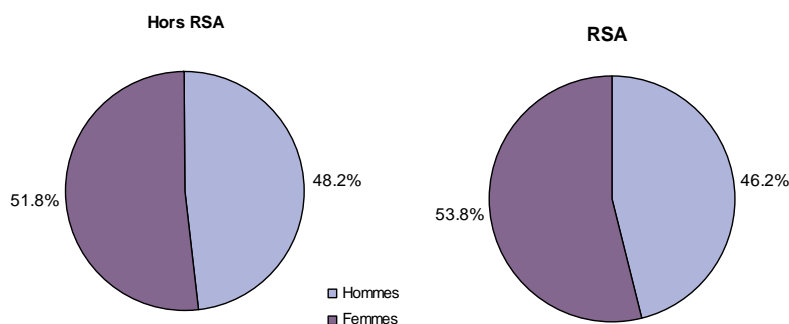
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

53,8% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,1 points et seulement 7,5% d'entre eux perçoivent le RSA.

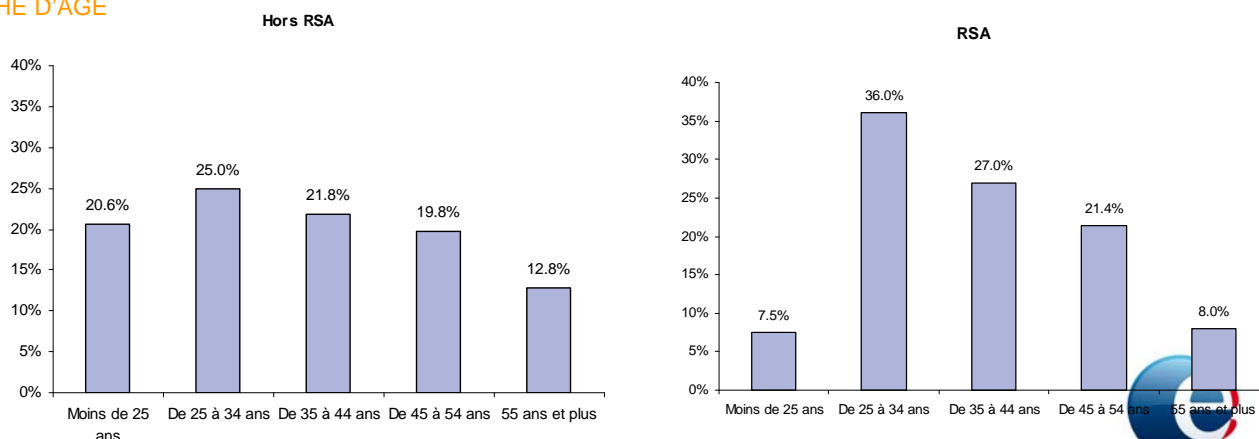
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.5%	4.8%
NIV III	9.6%	5.0%
NIV IV	20.6%	14.9%
NIV V	45.6%	46.6%
NIV V bis	6.6%	10.2%
NIV VI	10.1%	18.5%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	3.4%	5.8%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	25.8%	26.4%
Employés non qualifiés	17.1%	27.4%
Employés qualifiés	42.2%	35.6%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11.5%	4.8%

46,6% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs qui n'ont aucun diplôme (18,5%) et les titulaires d'un bac (14,9%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du

niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-5,7 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (18,5% contre 10,1%).

35,6% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,4%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (26,4%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,8 points) et les employés qualifiés (-6,6 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,6 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10,3 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,4 points entre les deux populations.

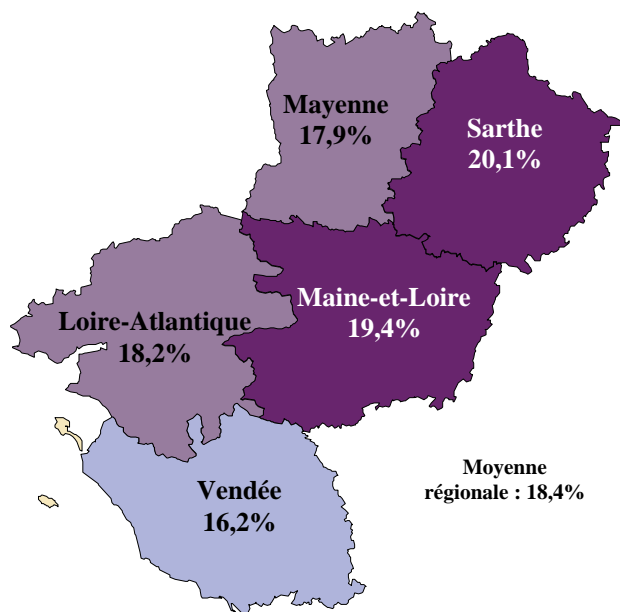
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	732	2
K2204 Nettoyage de locaux	666	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	348	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	311	7
A1203 Entretien des espaces verts	291	12
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	251	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	240	4
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	237	6
D1507 Mise en rayon libre-service	220	11
D1505 Personnel de caisse	198	13
N1105 Manutention manuelle de charges	191	17
G1603 Personnel polyvalent en restauration	173	28
F1606 Peinture en bâtiment	169	21
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	163	32
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	163	10

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 732 bénéficiaires, soit 8,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec près de 700 demandeurs (7,4%) et l'assistance auprès d'enfants (3,9%) avec près de 350 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'adultes, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service et le personnel de caisse semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. Plusieurs métiers font leur apparition pour la population RSA. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (17^{ème} Hors RSA), la peinture en bâtiment (21^{ème} Hors RSA), le personnel polyvalent en restauration (28^{ème} Hors RSA) et la préparation du gros œuvre et des travaux publics (32^{ème} Hors RSA).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT



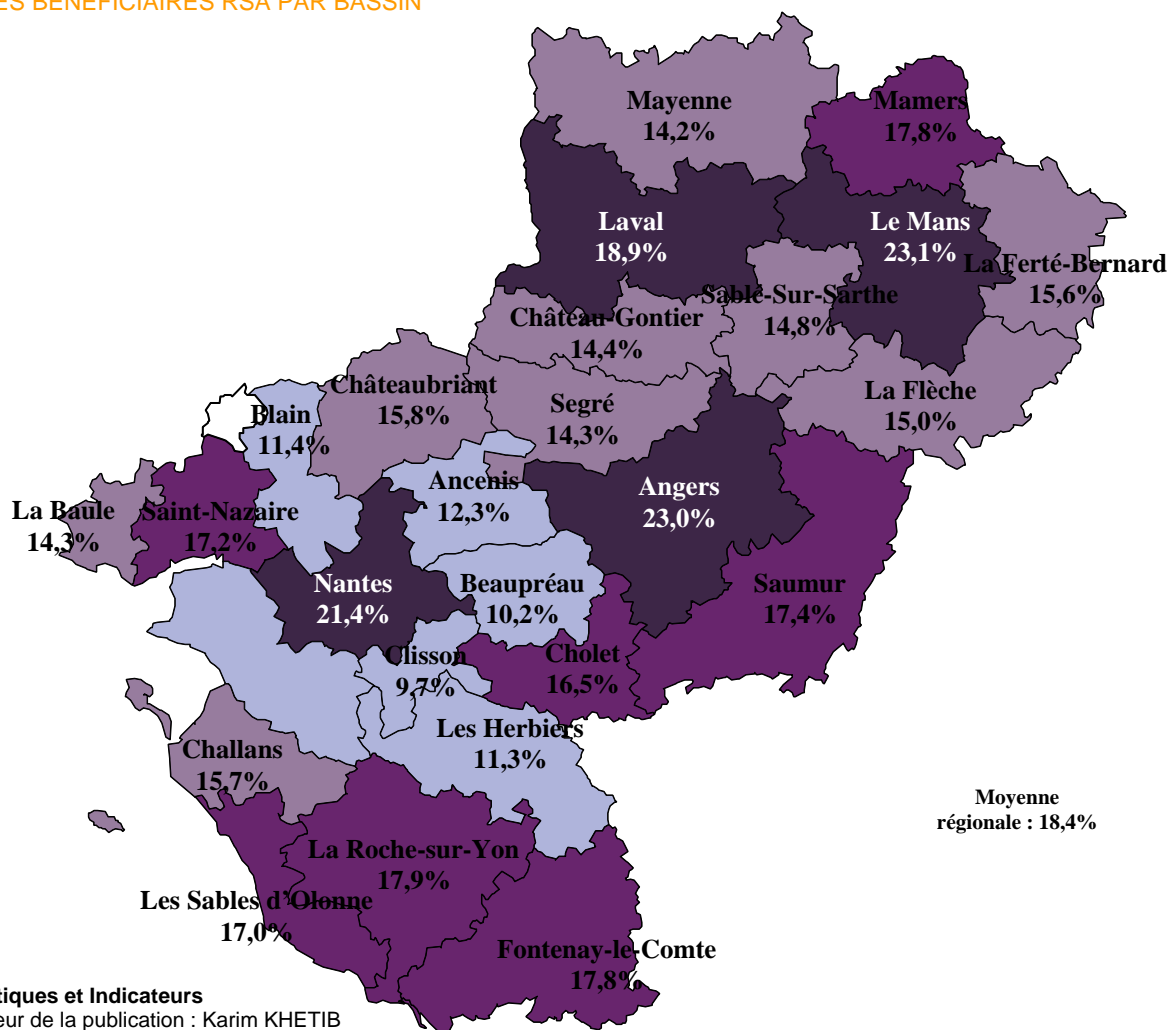
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,1% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (17,9%) et la Loire-Atlantique (18,2%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (16,2%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (23,1%), d'Angers (23,0%), de Nantes (21,4%) et de Laval (18,9%). La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (17,9%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 17,2%.

Parmi les bassins ruraux, Mamers et Fontenay le Comte (17,8%) reste les plus concernés. Cependant le poids des bénéficiaires RSA n'est pas uniforme. Clisson connaît le taux le plus faible avec 9,7% de bénéficiaires RSA contre 17,4% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Karim KHETIB

Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD

Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr